

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE EQUIPAGE

25 MAI 2019 A 10H30

Présent-e-s : BARTOSIK Rodolphe, BRIDIER Aurelija, CHEVALIER Ghislaine, GANACHE Jean-Claude, GENTILHOMME Françoise, HIAS Martine, LECORNEY Jean, LECOSSE Elisabeth, LEFEVRE Marie-Claude, LEJEUNE Yvette, LEPERT Corinne, PHILIPPE Imelda, PRINCE Jean-Marcel, QUILLAUD Paulette, ROGER Joëlle, ROGUES Emmanuelle, BILLOT Audrey, AMONEAU Isabelle, GARREAU Jacques (Maire de Bouaye), BERBETT Régis (Adjoint à la culture), BOUREAU Marie-Bernadette (Adjointe à la solidarité), HERVOCHON Freddy (élu Conseil Départemental), MATHOUL Maryse (correspondante presse)

1. Rapport moral 2019

Depuis 2014, l'Equipage est devenu un Espace de Vie Social (EVS). Une convention tri-partite a été signée entre la Ville de Bouaye, la CAF et l'Equipage. Cette convention doit être retravaillée cette année pour une reconduction en 2020.

Le conseil d'Administration de l'Equipage est constitué d'administratrices et de coprésident(e)s. Cette nouvelle gérance, mise en place depuis juin 2016, a été l'occasion de partager les différentes tâches qui incombent au conseil d'administration. Ainsi 6 postes de coprésidences ont été définis. Cette assemblée générale est la troisième depuis le changement de statuts.

1-1 Rappel des objectifs de l'association

Les objectifs de l'association restent les mêmes :

- ➔ Développer les rencontres et les échanges autour de la culture dans un cadre convivial et familial.
- ➔ Participer activement au bien vivre ensemble sur la commune, et les environs.

1-2 Rappel des valeurs de l'association

Les valeurs de l'Equipage sont les suivantes : solidarité, convivialité, proximité, partage, écoute en vue de favoriser l'accès à la culture pour tous dans un lieu ouvert aux familles et aux personnes de toutes générations.

Un document de présentation de l'association a été réalisé dans le cadre de la démarche EVS. Il est consultable par les adhérent-e-s et usager-e-s, au café et développe ces mots-clés.

L'association s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire.

Les applications concrètes :

Voici quelques applications reflétant les valeurs de l'association :

- ➔ La libre adhésion
- ➔ La non-lucrativité individuelle
- ➔ La gestion démocratique et participative
- ➔ L'utilité collective ou l'utilité sociale du projet
- ➔ La mixité des ressources

1-3 Vie associative (adhérent-e-s, bénévoles, élu-e-s au CA) :

L'association fête ses 10 ans cette année. Nous comptons 70 adhérent-e-s et nous tenons à remercier tous ceux et toutes celles qui nous suivent dans cette aventure. L'adhésion à l'association permet de soutenir l'association dans ses projets mais également permet aux adhérent-e-s de pouvoir participer activement à la vie de l'Equipage (participation aux commissions ou au CA). L'adhésion peut se faire à tout moment de l'année, et est valable de Janvier à Décembre. Le tarif des adhésions est de 15 euros pour une adhésion individuelle et de 25 euros pour les familles.

Depuis 2017, la population et fréquentation de l'Equipage a augmenté et a évolué : nous accueillons de plus en plus de personnes : des familles, des personnes isolées, des personnes âgées. Nous accueillons également désormais un public adolescent notamment grâce à la présence régulière de Pierre qui propose désormais des animations sur le jeu de Go ainsi que grâce au rallye citoyen initié par la Mairie et la gendarmerie auquel nous avons participé cette année.

En 2018, l'Equipage a pu compter sur une vingtaine de bénévoles actifs pour animer le lieu et la vie du café (tenue de permanences, réalisation d'animations). 9 administrateurs-rices ont été élues en 2018 dont 3 nouvelles personnes.

Le conseil d'administration se réunit toutes les 6 semaines environ. Cette année des temps de travail réguliers ont été nécessaires pour suivre le projet EVS avec la convention avec la CAF et la mairie de Bouaye qui sera à renouveler en 2020. Le suivi de la trésorerie est toujours assuré par AR44 avec la coprésidence Finances et les salariés de l'Equipage en soutien interne.

1-4 Vie quotidienne de l'Equipage (salarié-es, volontaires et stagiaires)

Accueil de services civiques au sein de l'Equipage :

Pour l'année 2018 nous avons décidé de ne pas accueillir une nouvelle personne pour le service civique car nous n'avons pas eu le personnel nécessaire pour accompagner le jeune dans nos locaux ni les moyens humains nécessaires pour monter le dossier. Nous remettons le projet à l'année 2020.

Quelques mots de la Vie de l'équipe salariée :

A ce jour nous avons deux salariés en CDI :

- un chargé d'accueil / ventes : Alexandre FERAGA à 25h hebdomadaire, qui est avec nous depuis novembre 2015 ;
- une animatrice du projet social : Flore PALLARDY à 17.5h hebdomadaire, qui est avec nous depuis novembre 2018. Le poste de coordinatrice à 25h tenu par Anne-Florence ALBERT depuis 2015 n'a pas pu être gardé en l'état suite à l'arrêt des contrats aidés.

1-5 Présentation de l'environnement de l'association :

Sans l'implication de nombreux bénévoles qui acceptent de donner de leur temps sans compter, la vie associative ne pourrait exister. Tout projet associatif, quel qu'il soit, s'inscrit dans un espace communal ou autre et contribue à son enrichissement, grâce à l'engagement citoyen des individus et des pouvoirs publics.

Au nom des membres du Conseil d'administration, Aurelija, au nom de tous les membres du CA, remercie nos divers partenaires : Ville de Bouaye, Nantes Métropole, le Conseil Départemental, et la CAF ainsi que les associations et structures qui collaborent avec L'Équipage : Bouaye en Scène, La Caravane Compagnie, Amicale Laïque, Les Machaons, Foyer Plaisance. Elle remercie également les bénévoles actuels de l'Equipage et invite de nouvelles personnes à se joindre au projet en s'impliquant suivant leur disponibilité et leur compétence.

Notre association ne pourra fonctionner sans l'implication de nouveaux membres. En effet, plus que jamais, l'Equipage a besoin du soutien et de l'adhésion d'autres personnes, pour non seulement faire vivre notre structure, mais aussi prendre les décisions stratégiques les mieux adaptées pour l'avenir.

Les membres du CA invitent toute personne intéressée à les rejoindre à se faire connaître afin que l'équipage poursuive sa mission dans un esprit partenarial avec la commune, la CAF et autres structures en tenant compte de nouvelles réalités.

RAPPORT MORAL APPROUVE A L'UNANIMITE

—

2. Rapport d'Activités :

Voir le rapport ci-joint.

RAPPORT D'ACTIVITES APPROUVE A L'UNANIMITE

3. Rapport Financier :

L'exercice comptable de l'association a une durée de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre 2018. Le Compte de Résultat d'un montant de 79 039,22€ présente un déficit de 13 577€.

Ce déficit s'explique en grande partie par l'arrêt des contrats aidés qui finançaient l'emploi des salariés depuis 2015. Pendant l'année 2018, nous avons donc été contraints de réduire les heures du poste de coordination. Ane-Florence ALBERT, notre précédente coordinatrice nous a quitté en mai 2018 (officiellement en juillet 2018) et Flore PALLARDY, notre nouvelle animatrice de projet social nous a rejoint en novembre 2018 sur un poste à 17,5h/semaine tandis qu'Alexandre Feraga fait toujours partie de l'équipe salariée en tant que chargé d'accueil et vente à 25h/semaine. En effet, nous avons eu à cœur cette année de maintenir notre activité constante de manière à maintenir le poste de chargé accueil et vente en l'état. Nous n'avons pas pu faire de même pour le poste de coordination comme nous l'avions envisagé. Nous espérons cette situation provisoire.

En effet, nous maintenons toujours la réelle pertinence de ces deux postes au sein de l'association, de sorte d'assumer à la fois la dynamique liée à la vie de café au quotidien (suivi bouquinerie occasion, augmentation importante du fond de livres neufs, suivi de l'épicerie et lien avec les fournisseurs, accueil dépôt-ventes, et surtout travail de liens quotidien avec les usager-e-s du café).

Dans le même temps, la présence d'une animatrice professionnelle en suivi du projet de l'association en lien notamment avec l'agrément « Espace de Vie Sociale 2016-2019 » est un réel atout dans la mise en œuvre de notre projet social, de manière plus large.

2018 fût la troisième année de mise en œuvre de notre agrément « Espace de Vie Sociale », contractualisé pour 4 ans avec la Caf et la Ville de Bouaye. Nous avons continué le travail en lien avec la Ville de Bouaye par des rencontres. L'année 2019 sera l'occasion d'entamer un travail de bilan de cette première convention ainsi que de renouvellement de l'agrément pour les années 2020-2024.

Nous constatons cette année encore une augmentation de la fréquentation du café de manière forte. Ceci explique l'augmentation des produits liés à la vie de café (vente de boissons, bouquinerie, livres neufs et épicerie). Il faut ajouter à cela que la présence très importante des bénévoles sur les ouvertures du café et des animations permettant ainsi d'ouvrir de manière plus large le lieu et ainsi de diversifier les usagers (journée, soirée, week-ends).

Malgré cela, la baisse des financements publics (contrats aidés : subvention d'Etat de 10000€ supprimée, en 2017, fin de la subvention Nantes Métropole octroyée depuis 2008 pour le lancement du projet entre autres) ne nous a pas permis d'équilibrer notre budget et les finances de l'association restent préoccupantes. Nous avons cette année été obligés de nous servir de nos fonds propres pour moitié. Nous avons déjà entamé des démarches pour interpeller nos partenaires financiers et institutionnels à ce propos. En effet, de nombreuses demandes de subvention ont été déposées ces derniers mois et nous espérons qu'elles aboutiront. Ce travail devra être continué sur l'année 2019. Nous envisageons également de faire appel à du mécénat et nous souhaitons développer nos partenariats.

Questions et interventions :

– Il est noté que le montant relatif aux adhésions n'est pas très haut. Une adhérente demande s'il ne pourrait pas être envisagé d'augmenter le prix de l'adhésion. Cela a déjà été fait et nous ne souhaitons pas l'augmenter davantage. Nous préférons continuer sur la communication autour de l'adhésion de manière à augmenter le nombre d'adhérents. Il est précisé que des associations comme Pro-BTP, qui sont partenaires avec l'Equipage, ne sont pas adhérentes. Le CA explique devoir retravailler ce sujet, la plupart des ateliers de l'Equipage demandant désormais une adhésion à l'association.

– Régis BERBETT, adjoint à la culture de la mairie, demande des précisions en ce qui concerne l'utilisation de nos fonds propres. Nous précisons qu'en effet, nous avons cette année utilisé la moitié de nos fonds propres. Flore PALLARDY explique que pour qu'une association soit viable, il lui faut au minimum une trésorerie de 3 mois d'avance, ce qui est notre cas actuellement.

– Intervention de Freddy HERVOCHON, élu au Conseil Départemental : M. HERVOCHON souhaite exprimer le soutien du Conseil Départemental envers l'Equipage, association qui a été citée en exemple pour le montage d'un projet similaire à Bouguenais. L'Equipage a envoyé ces derniers mois beaucoup de demandes de subvention pour différents projets. M. HERVOCHON nous apprend que même si les dossiers doivent encore passer en commissions pour validation, il peut déjà, à l'heure de l'AG, nous dire que le Conseil Départemental soutiendra le projet sur la citoyenneté, celui concernant les personnes âgées mais aussi la Fête du Livre, projet qui n'avait pas été soutenu jusqu'à présent.

– M. Le Maire, précise également que la subvention EVS, allouée par la mairie est en cours de révision. Il est également envisager d'entamer un travail de déménagement de l'Equipage dans les locaux de l'école Victor HUGO qui va être déplacée.

– Françoise GENTILHOMME demande des précisions en ce qui concerne le ravalement de la façade des locaux actuels. M. Le Maire explique qu'un nettoyage est prévu. De notre côté, une équipe s'occupe de

repeindre la pancarte (une pancarte a déjà été crée et mise sur le portail). Pour la peinture de la façade, il faudra que nous réfléchissions à créer une équipe.

– Jean-Marcel PRINCE demande des précisions en ce qui concerne la saisie comptable par AR44. En effet, nous faisons appel à une association pour notre saisie comptable car en tant qu'association ayant des salariés et conventionnée par la CAF nous devons avoir une comptabilité très pointue. Cela demande du temps et des compétences qu'aucun bénévole et membre de CA n'a actuellement, c'est pourquoi nous faisons appel à une association externe. Le coût de cette prise en charge de comptabilité était jusqu'à il y a peu pris en charge par une subvention de Nantes Métropole mais ce n'est plus le cas. Nous pourrions nous passer de cette association si nous trouvions un comptable bénévole car aucun expert comptable privé ne serait moins cher que l'association que nous payons actuellement.

–

RAPPORT FINANCIER APPROUVE A L'UNANIMITE

4. Rapport d'orientations

En 2019, nous souhaitons :

1. Poursuivre la mise en œuvre de notre agrément « ESPACE DE VIE SOCIALE » (EVS) (2016-2019), accompagné et soutenu par la CAF et la Ville de Bouaye :

- En conservant notre programme d'animations mensuelles et désormais repérées.
- En continuant nos projets plus fédérateurs : fête du livre à l'Automne, marché de Noël solidaire et concerts de printemps/été.
- En créant de nouvelles animations ponctuelles ou récurrentes, proposées lors des « commissions animations » .
- En redynamisant la ludothèque, avec des animations spécifiques s'ajoutant à la permanence mensuelle.
- En inscrivant L'Équipage dans une dynamique de territoire, en lien avec les acteurs locaux : participation à la fête de la musique et à des festivals locaux.
- En renforçant notre rôle social : liens plus affirmés avec les foyers Bel Air, le foyer des Machaons et le CCAS de Bouaye.
- En diversifiant notre public, via des partenariats renforcés avec les écoles, collèges et lycée.
- En valorisant les activités intergénérationnelles.
- En continuant de préparer le déménagement de l'Équipage (en lien avec des travaux prévus à l'horizon 2020), en concertation avec la Ville de Bouaye, dans des locaux plus grands et plus adaptés à l'accroissement de notre activité.
- En préparant le renouvellement de l'agrément EVS pour 2020.

2. Maintenir notre activité et notre capacité d'accueil:

- En continuant de développer notre offre d'épicerie en produits éthiques et locaux.
- En maintenant la qualité de notre service librairie et en s'assurant d'être repéré comme acteur boscéen pour les commandes de livres.
- En encourageant les dons de livres et en continuant le travail de valorisation des dons.
- En redéfinissant l'organisation interne entre bénévoles, membres du conseil d'administration (CA) et salariés, avec des fiches de missions mises à jour tous les ans, à chaque nouvelle composition du CA.
- En densifiant notre communication externe.

3. Renouveler et développer l'engagement dans notre association:

- En favorisant l'accueil et l'implication de nouveaux bénévoles au sein de l'association, afin de diversifier les regards et les propositions.
- En permettant à de nouvelles personnes de rentrer dans le Conseil d'administration et au sein des commissions de travail.
- En proposant plus de temps d'échanges conviviaux entre bénévoles, membres du conseil d'administration (CA) et salariés.

4. Renforcer nos partenariats et notre ancrage au territoire :

- En assurant notre ancrage dans le réseau associatif et culturel et plus largement dans le réseau Économie Sociale et Solidaire : présence de l'Équipage au sein de l'association des Lieux Collectifs de Proximité.
- En développant les partenariats avec les acteurs boscéens : structures municipales, scolaires, foyer Bel-Air, foyer des Machaons, etc...

5-Engager un projet de pérennisation du financement de l'association

Pour faire face aux aléas, gels et réductions des financements publics, nous avons la volonté de viser à assurer l'autonomie financière de L'Équipage association loi 1901. C'est également au regard de l'augmentation de l'activité qui nous apparaît comme un signe potentiel de développement, que nous désirons nous lancer dans cette dynamique.

Pour cela en 2018 nous devons nous engager dans le projet suivant :

Transformation de L'Équipage en deux entités juridiques distinctes :

- ➔ Une structure juridique économique, ancrée dans l'économie sociale et solidaire et soutenue (dans la démarche de mise en place) par Nantes métropole : regroupant le café, la librairie (neuf et occasions) et l'épicerie.
- ➔ Une association loi 1901 qui ferait vivre dans les locaux de ce café librairie, épicerie un « Espace de Vie Sociale » reconnu par la CAF et la Ville de Bouaye.

Afin de mettre en œuvre ce projet, nous avons envisagé de :

- Déposer un dossier de ce projet auprès de l'incubateur d'entreprises sociales et solidaires des « Ecosolies » (si notre projet est retenu, nous bénéficions alors d'un accompagnement technique, financier et juridique sur une durée d'un an, en soutien au montage du projet).
- Solliciter une aide financière pour la période de mise en œuvre de ce projet, auprès de la plateforme « Nantes ESS Factory », portée par Nantes Métropole.
- Lancer un appel à un financement participatif des habitants du territoire pour nous aider dans ce projet.

Pour le moment, par manque de ressources humaines, nous n'avons pas pu avancer dans ce projet. De plus, nous nous posons aujourd'hui la question de la conformité de ce projet par rapport aux valeurs de l'association, car il implique une baisse de l'engagement bénévole et une baisse de l'investissement des pouvoirs publics. Il questionne ainsi la place de l'engagement citoyen face à un système économique, même s'il s'agit d'économie sociale et solidaire.

Toutefois, nous n'abandonnons pas ce projet, nous nous laissons seulement, plus de temps de réflexion, pour juger de son opportunité et éventuellement le construire.

Pour cela une commission spécifique, ouverte à tous, sera mise en place.

En parallèle, nous engagerons aussi une réflexion, sur les moyens d'augmenter les recettes propres de l'association tout en conservant ses valeurs sociales.

De plus, nous continuerons, en l'élargissant, notre recherche de financements publics ou privés.

Questions et Interventions :

- Valérie BOLTEAU précise également qu'il serait intéressant de communiquer auprès des collèges et lycée qu'il est possible de faire des commandes de livres via l'Equipage. Nous précisons cependant que le calcul a été fait et il n'est pas intéressant pour nous que les collèges et lycée nous fassent des commandes groupés.
- M. CHANU, président de l'Amicale Laïque et Mme BOUREAU, élue à la mairie précisent concernant le projet informatique que des projets similaires ont été envisagés. Flore PALLARDY prévoit très rapidement de se mettre en contact avec eux pour en discuter pour ne pas faire de doublons.

RAPPORT D'ORIENTATIONS APPROUVE A L'UNANIMITE

5. Vote du CA :

Sortantes : Aurelija BRIDIER, Françoise GENTILHOMME, Evelyne MORVAN, Emmanuelle ROGUES

Nouvelles propositions : Isabelle AMONEAU, Jean-Marcel PRINCE.

Nouveaux-elles élu-e-s : Bernadette RIVEREAU, Martine HIAS, Imelda PHILIPPE, Elisabeth LECOSSE, Isabelle AMONEAU, Rodolphe BARTOSIK, Jean-Marcel PRINCE

19 votants. Nouveau CA élu à l'unanimité.